

10 | AMIENS

CAMON

L'opposition municipale monte au créneau

Alors que la mobilisation se renforce contre le projet immobilier Venise verte, l'opposition municipale monte au créneau, avec l'envoi d'une lettre ouverte au maire, par Loïc Folleat.

LAURENCE DUPIN

Les opposants au projet Venise verte de la commune de Camon n'ont pas fini de se faire entendre. Après une manifestation devant la mairie mercredi 7 septembre et l'annonce de recours, c'est au tour de l'opposition de donner de la voix. En effet, Loïc Folleat de « Bougeons Camon » vient d'envoyer une lettre au maire de la commune, Jean-Claude Renaux, dans laquelle il précise : « la réutilisation de cette parcelle n'est pas un sujet nouveau pour notre commune, elle remonte à

plusieurs années maintenant ». Et de rappeler : « toutefois, je vous ai alerté lors des différents conseils municipaux qu'étant donné l'ampleur du projet, il semblait opportun d'organiser a minima une réunion publique. Son objectif aurait pu être d'y présenter : le résultat de votre appel à projet lancé en 2016, les raisons des dernières modifications des plans (urbanisme et risques d'inondation), qui impactent cette zone géographique de la ville et l'impact environnemental du projet ».

RENCONTRE AVEC UN AVOCAT
« Par conséquent, je vous demande



Les opposants au projet se sont réunis à deux reprises sur le site et devant la mairie pour manifester. (Archives)

d'annuler l'autorisation de permis de construire précédemment donnée pour la réalisation de ce projet d'habitation, ou de faire appel au promoteur chargé de cette opération, afin qu'il en demande l'annulation. En effet, il me semble important de différer sa prise de décision. » Il demande ensuite que le promoteur du projet vienne le présenter aux

habitants, tout en précisant : « je n'ai pas d'avis définitif sur la réalisation de ce projet étant donné le peu d'informations auxquelles j'ai eu accès ». Et de conclure : « ne tombez pas dans la facilité de décider sans concertation ou explication, la fonction de Maire mérite une attitude plus ouverte et respectueuse des ci-

toyens. La sérénité et la cohésion entre la population de Camon et ses élus en dépendent. » En attendant les opposants réunis mercredi soir devant la mairie continuent leur mobilisation et devaient rencontrer un avocat jeudi 8 septembre en soirée dans le cadre des possibles recours contre le projet. ■

SAMSUNG
Galaxy Z Flip4



DMS : 116€ 1.151 M/Mg, Tronc 1.180 M/Mg, Memories 27,5 M/Mg.

Rendez-vous en boutique | bouyguetelecom.fr



La star de la rentrée en plusieurs fois sans frais.

Financement Smartphone **12€/mois** pendant 36 mois

après un 1^{er} versement de 1€ grâce au forfait Sensation 170 Go avec la reprise de votre mobile⁽¹⁾

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Par exemple après reprise de votre téléphone : 1€ d'acompte puis 432€ empruntés sur 36 mois au taux débiteur fixe et TAEG fixe de 0%. 12€/mois remboursés. Montant total dû de 432€. Coût total du crédit 0€. (1) Offre valable jusqu'au 25/09/2022 pour la souscription à ce forfait (48,99€/mois), engagement 24 mois. France métropolitaine. Soit 432€ payés après 150€ de remise pour la reprise de votre mobile d'une valeur au moins égale à 10€ (selon le modèle et l'état le jour de la reprise). Sous réserve d'acceptation par Younited Credit, agréé en tant qu'établissement de crédit - Prestataire de Services d'investissement par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), n° d'agrément : 16458). Vous disposez d'un droit de rétractation. Le coût total du crédit est pris en charge par Bouygues Telecom. Couverture 5G : déploiement progressif du réseau 5G (S, S, 5 GHz et 2,1 GHz) avec offre compatible. Voir conditions en boutique et sur bouyguetelecom.fr. Kit mains libres recommandé.